

tenue par Madame GHISU-DEPARIS, Président(e) du Tribunal
En présence de Madame DURMUS, Greffière

15 heures 00

01) **DOSSIER N° 2500905** **RAPPORTEUR: Madame Véronique GHISU-DEPARIS**

Titre de l'affaire DETENU : Recours contre la décision du 28 février 2025 instaurant un régime de fouilles intégrales pour une durée de deux mois jusqu'au 28 avril 2025 (référé suspension)

Nom des parties

Demandeur Monsieur

Défendeur MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Observateur PREFECTURE DE LA MEUSE

Représentants des parties

Maître DAVID Benoit (Cour)

PREFETE DE LA MEUSE

Arrêté le 19/03/2025

Le président du tribunal